



SYNTHESE CONFERENCE C80 PRAXISME

Conférence C80 : PRAXISME

« La prévention coute cher, mais combien coûte la non prévention ? »

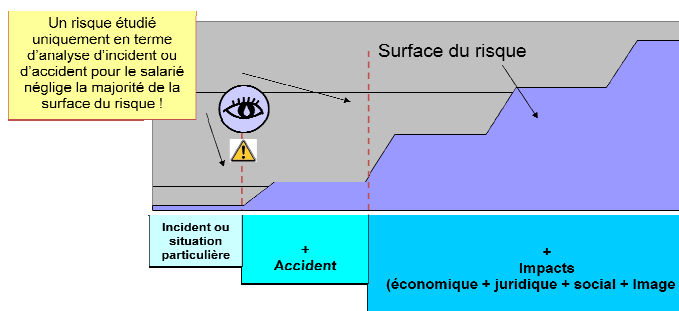
Proposée à Prévent'Ouest Nantes, les 18 & 19 juin, cette conférence animée par les sociétés AD'APTUS et B&D, s'attachait à démontrer les impacts, économiques, sociaux, juridiques et commerciaux engendrés par la non prévention des risques et de fait sur l'intérêt de l'entreprise à s'engager dans un système de management de ses risques.

Basée sur un exemple concret, l'objectif de la conférence consistait à décrire et à chiffrer, **les impacts** engendrés par **une insuffisance de management des risques professionnels** et de leurs conséquences sur **la vulnérabilité** de l'entreprise.

L'analyse porte sur les impacts d'un **risque de chute**. Au niveau du salarié ces impacts se traduisent, par un accident avec quinze jours d'arrêt de travail et une coupure à la main sans conséquences sur le plan humain et médical.

En revanche, les impacts potentiels subits par l'entreprise sont d'un tout autre ordre. Hormis le coût direct de l'AT, valorisé 1300€ et financé par la cotisation AT /MP de l'entreprise, il en ressort en **terme d'impacts et de vulnérabilité** une valorisation à 300 000 €. Cette valeur tient compte des paramètres propres à l'entreprise, de son contexte social, économique et de l'historique de ces accidents de travail.

■ La surface du risque



Dans un risque, trop fréquemment, ne sont pris en considération que les « incidents et ou situations particulières et l'accident par lui-même ».

L'absence des mesures des impacts conduit, souvent trop tard, l'entreprise à prendre conscience de sa vulnérabilité face aux risques.

A partir du Document Unique, l'analyse des **causes et des impacts** des risques professionnels répond nécessairement à l'obligation d'assurer la santé et la sécurité des salariés mais aussi à déterminer les priorités des actions de prévention dans le respect de l'ensemble des équilibres-Humains, économiques, sociaux et financiers de l'entreprise.

■ Définition de la vulnérabilité





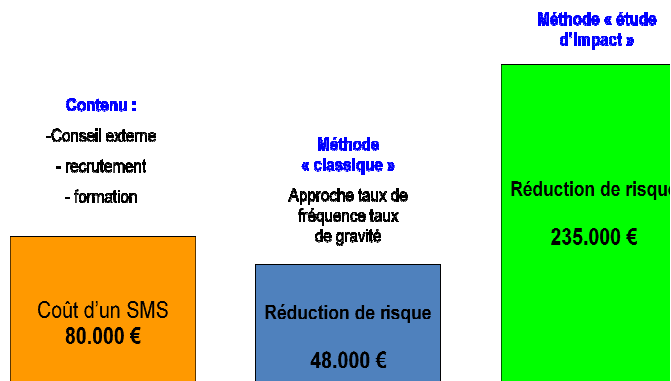
CONFERENCE PREVENT'OUEST

18 & 19 JUIN 2008

Parc des Expositions de la Beaujoire



Autre point, présenter une analyse comparative entre coût de la prévention et celui de la non prévention



A partir de cette étude d'impact a été réalisé un comparatif entre les investissements nécessaires de **mise en place d'un système de management de la santé et de la sécurité**, incluant conseil extérieur, animateur sécurité, temps de formation aux risques professionnels et temps de mise en place **sur une période de trois ans** et le coût de réduction du risque **sans étude d'impacts puis avec cette étude.**

De ce comparatif, il ressort :

Lorsque qu'il n'y a pas d'étude d'impact, que les coûts de prévention (**80 000€**) sont supérieurs à la réduction obtenue sur les risques de l'entreprise (**48000€**), soit 1,7 fois dans notre exemple et explique le ressenti des dirigeants « La prévention coûte cher ».

En revanche avec l'étude des impacts -c'est-à-dire en traitant les risques par leurs causes et leurs impacts- **la réduction du risque (235 000€) est environ 3 fois supérieur** au coût engendré pour l'obtention de ce résultat (**80 000€**) . Démontrant ainsi que :

Contrairement aux idées reçues, la prévention est véritablement un facteur d'amélioration des performances de l'entreprise.

Pour plus d'informations et de détails s'adresser à :



B&D

2 rue Robert Schuman

444000 REZE

☎ : 02 40 26 14 55

Contacteur : MARCEL MORIOT

☎ : 06 75 20 88 75 marcel.moriot@b-et-d.com



AD'APTUS

9 rue Alfred Kastler

BP 90 747

☎ : 02 51 70 12 28

Contacteur : ERIC DEGOBERT

☎ : 06 78 14 37 7 ed@adaptus.fr